

# POPULATION ET TRAVAIL

## Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro  
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)  
<http://www.aidelf.org> – Courriel : [aidelf-colloque2006@ined.fr](mailto:aidelf-colloque2006@ined.fr)

# Scénarios de l'évolution démographique de la Suisse et projections de la population active 2005-2065

---

**Raymond KOHLI**

Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, Suisse

## Introduction

Comme dans tous les pays développés, la population de la Suisse vieillira rapidement et de manière importante ces prochaines années. À partir des données des nouveaux scénarios de l'évolution démographique de la Suisse on se propose, dans un premier temps, de présenter la transformation de la structure par âge de la population de la Suisse. Dans une deuxième partie, les projections de la population active, établies à partir des scénarios démographiques, sont exposées en décrivant la méthode utilisée, les hypothèses retenues et les résultats obtenus. Pour terminer, afin de mettre en évidence l'influence respective des migrations et de la fécondité sur la population active future, des variantes des projections, établies à partir d'hypothèses différentes, sont analysées en détail.

## 1. Les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse

### 1.1 Les hypothèses des scénarios démographiques

Pour établir des scénarios de l'évolution démographique de la Suisse, l'Office fédéral de la statistique (OFS) utilise, comme la majorité des institutions effectuant de tels calculs, la méthode des composantes. Cependant, les perspectives de population de l'OFS se distinguent de la plupart des projections démographiques officielles des autres pays par le fait qu'elles ventilent la population en 3 groupes de nationalité : Suisses, ressortissants de l'EEE<sup>1</sup>, ressortissants d'un pays hors EEE. Cette distinction est importante pour établir des hypothèses, car ces groupes ont des comportements migratoires et féconds très différents. Par ailleurs la politique migratoire mise en place dans le cadre des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne distingue les catégories de nationalité indiquées ci-dessus. Ainsi, l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE s'applique aux personnes de nationalité suisse et aux ressortissants d'un pays de l'EEE, alors que l'immigration des étrangers ayant une autre nationalité est réglementée selon une nouvelle loi relativement restrictive. Cette ventilation nécessite donc d'établir des hypothèses distinctes pour chacune de ces catégories de nationalité. Cependant, pour des raisons de concision, nous ne présentons ici que les valeurs pour l'ensemble de la population (voir tableau 1).

La combinaison des hypothèses moyennes constitue le scénario « moyen », la combinaison des hypothèses hautes le scénario « haut » et la combinaison des hypothèses basses le scénario « bas ». Ces deux dernières combinaisons ne reposent sur aucune considération démographique. Elles ont en effet été choisies dans le seul but de déterminer une fourchette plausible pour l'effectif total de la population. En plus de ces 3 scénarios de base deux autres scénarios alternatifs sont calculés : « vieillissement accentué » et « vieillissement atténué ». Le premier ne

---

<sup>1</sup> Espace Économique Européen (EEE) : les 15 anciens pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède), les 10 nouveaux (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie), plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

se distingue du scénario « bas » que par l'utilisation de l'hypothèse « haute »<sup>2</sup> de mortalité et le second ne se distingue du scénario « haut » que par l'utilisation de l'hypothèse « basse » de mortalité. Ces deux derniers scénarios permettent de déterminer des limites inférieure et supérieure probables du rapport de dépendance des personnes âgées. Ces hypothèses ont été établies en fonction des tendances des principaux indicateurs démographiques transversaux, d'indices longitudinaux, des valeurs utilisées par les pays voisins de la Suisse et par Eurostat pour ces pays, des nouvelles réglementations sur les migrations et des niveaux moyens des immigrations et émigrations observés lors des dernières décennies.

TABLEAU 1 : HYPOTHÈSES POUR LES SCÉNARIOS DÉMOGRAPHIQUES

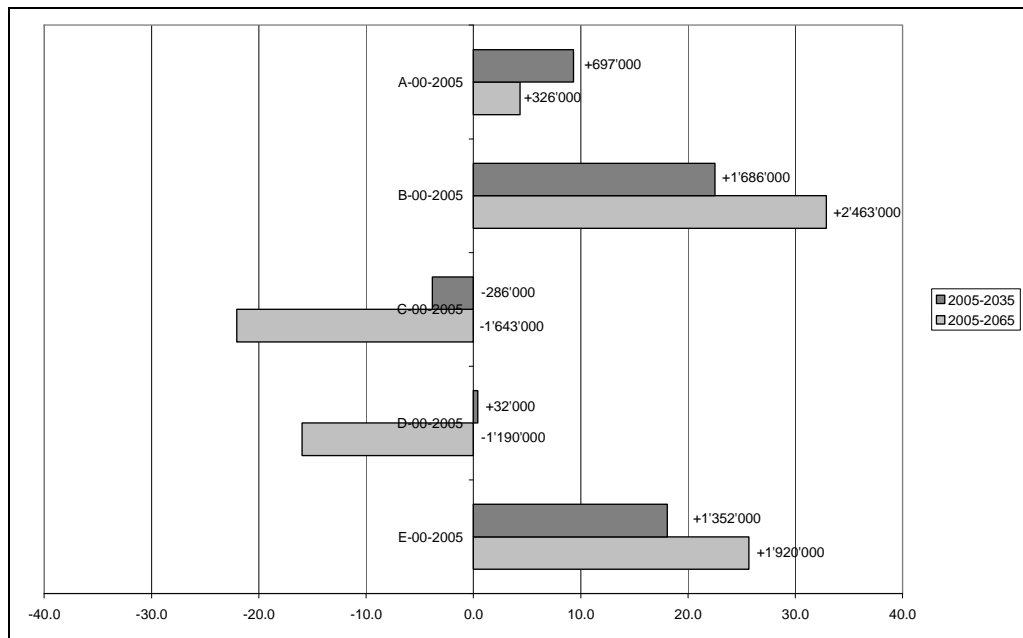
Indicateurs	Obs.	A-00-2005 « moyen »	B-00-2005 « haut »	C-00-2005 « bas »	D-00-2005 « vieillissement accentué »	E-00-2005 « vieillissement atténué »
	2004	2050	2050	2050	2050	2050
ICF	1,42	1,40	1,65	1,15	1,15	1,65
Espérance de vie masculine à la naissance	78,6	85,0	87,5	82,5	87,5	82,5
Espérance de vie féminine à la naissance	83,7	89,5	91,5	87,5	91,5	87,5
Nombre d'immigrations	120 188	107 500	115 000	100 000	100 000	115 000
Nombre d'émigrations	79 726	92 500	85 000	100 000	100 000	85 000

## 1.2 La transformation de la structure par âge de la population de la Suisse

Selon le scénario « moyen » A-00-2005, la population de la Suisse qui s'élève en 2005 à 7,5 millions de personnes augmentera encore jusqu'en 2036 et atteindra alors 8,2 millions d'habitants. Ensuite, elle diminuera de plus en plus rapidement jusque vers 2060. Enfin, la diminution se stabilisera à environ -0,25% par année. En 2065, la population s'élèvera à 7,8 millions de résidents permanents. L'accroissement entre 2005 et 2035 sera de 9,3% et la baisse entre 2035 et 2065 de 4,5%. La croissance de la population entre 2005 et 2065 sera donc en définitive de seulement 4,4%. Les scénarios « bas » et « haut » indiquent que la variation au cours de cette période se situera très probablement entre une diminution d'environ 20%, soit 5,8 millions habitants en 2065, et une augmentation d'un peu plus de 30%, soit 9,9 millions de personnes en 2065 (voir figure 1).

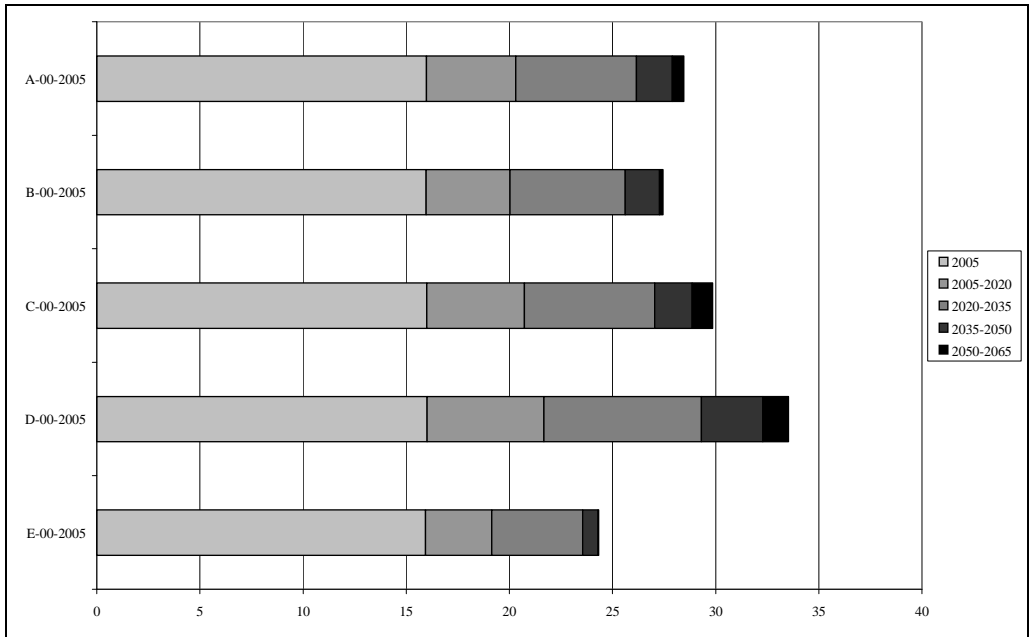
<sup>2</sup> La dénomination hypothèse « haute » correspond dans ce cas à une espérance de vie à la naissance plus élevée que pour l'hypothèse « moyenne » et le contraire pour l'hypothèse « basse ». N.B. : Pour les hypothèses de migrations, cette dénomination correspond au niveau du solde migratoire.

FIGURE 1 : ACCROISSEMENT DE LA POPULATION TOTALE EN % ENTRE 2005 ET 2035, ET, ENTRE 2005 ET 2065 SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE ET LES 2 SCÉNARIOS ALTERNATIFS.



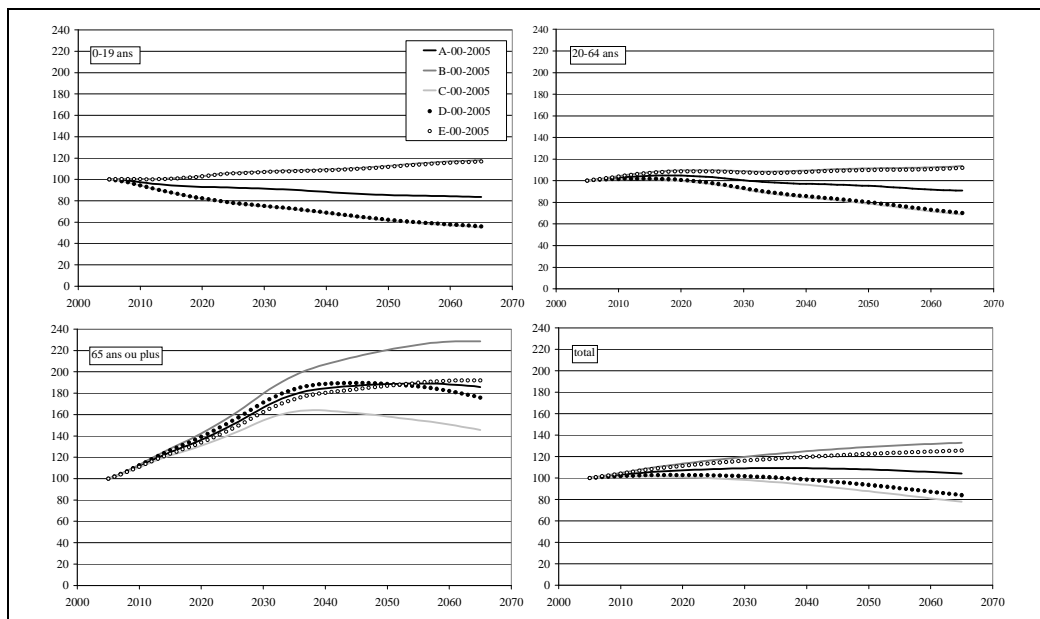
La structure par âge de la population de la Suisse se transformera au cours des soixante années à venir. Comme pour l'ensemble des pays occidentaux, l'arrivée des générations issues du baby-boom dans le groupe d'âge des 65 ans ou plus lors des prochaines années accélérera le rythme de vieillissement de la Suisse. Ce sera surtout entre 2020 et 2035 que l'augmentation du pourcentage de personnes de 65 ans ou plus sera la plus importante. Cette proportion augmentera en effet de 4,4 à 7,6 points de pourcentage selon les scénarios (voir figure 2). Cet accroissement sera dû aux enfants de la deuxième vague du baby-boom (les personnes nées entre 1955 et 1970) qui atteindront lors de cette période l'âge de la retraite. Il faut rappeler à ce sujet que les naissances ont été les plus nombreuses en Suisse dans les années 1960 avec un pic en 1964 de près de 113 000 naissances vivantes (en 2004, 73 000 naissances ont été observées en Suisse). En ajoutant encore à ce nombre, les personnes nées en 1964 ayant immigrés lors de ces 40 dernières années, on trouve qu'à la fin de l'année 2004 le nombre de résidents permanents de 40 ans dépassait les 130 000 personnes. Il faut noter par comparaison qu'en 1979 près de 83'500 personnes ont fêté leur 40<sup>ème</sup> anniversaire en Suisse et un peu moins de 68 500 personnes ont atteint l'âge de 65 ans en 2004. Le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus augmentera donc dès aujourd'hui et de plus en plus rapidement jusqu'en 2029. Selon le scénario « moyen », plus de 113 000 personnes atteindront 65 ans cette année-là. Ensuite, l'accroissement annuel de cette proportion baissera très rapidement et, dès 2055, le pourcentage de personnes de 65 ou plus se stabilisera.

FIGURE 2 : POURCENTAGES DE PERSONNES DE 65 ANS OU PLUS EN 2005, EN 2020, EN 2035, EN 2050 EN 2065 SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE ET LES 2 SCÉNARIOS ALTERNATIFS



Selon le scénario « moyen », c'est-à-dire, si les taux de fécondité se stabilisent plus ou moins aux valeurs actuelles et si le solde migratoire fluctue autour de 15 000 personnes par année, la population âgée de 0 à 19 ans baissera régulièrement lors des prochaines décennies. Cependant avec une fécondité un peu plus élevée de 1,65 enfants par femmes et un solde migratoire annuel moyen de 30 000 personnes, comme dans le scénario « haut », cette population pourrait encore s'accroître (voir figure 3). Selon le scénario « moyen », le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans augmentera jusqu'en 2018, ensuite cette population baissera peu à peu. Des migrations et une fécondité correspondant aux valeurs du scénario « haut » pourraient cependant empêcher cette baisse et stabiliser cette population au niveau atteint vers 2020 (voir figure 3). Comme évoqué auparavant, le nombre de personnes en âge d'être à la retraite augmentera d'une manière certaine. Cet accroissement se poursuivra dans tous les cas jusqu'aux environs de 2035. Ensuite, en fonction d'un plus ou moins fort progrès de l'espérance de vie, du niveau des migrations et de la fécondité de ces prochaines décennies, cette population pourra aussi bien augmenter, que se stabiliser ou diminuer. La hausse du nombre de personnes de 65 ans ou plus entre 2005 et 2035 sera donc sans aucun doute plus élevée que 60% et sera en fait probablement proche de 80% (voir figure 3).

FIGURE 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 0-19 ANS, DE 20-64 ANS, DE 65 ANS OU PLUS ET DE LA POPULATION TOTALE, INDICE BASE 100 EN 2005 SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE ET LES 2 SCÉNARIOS ALTERNATIFS



## 2. Les projections de la population active

### 2.1 La méthode et les hypothèses

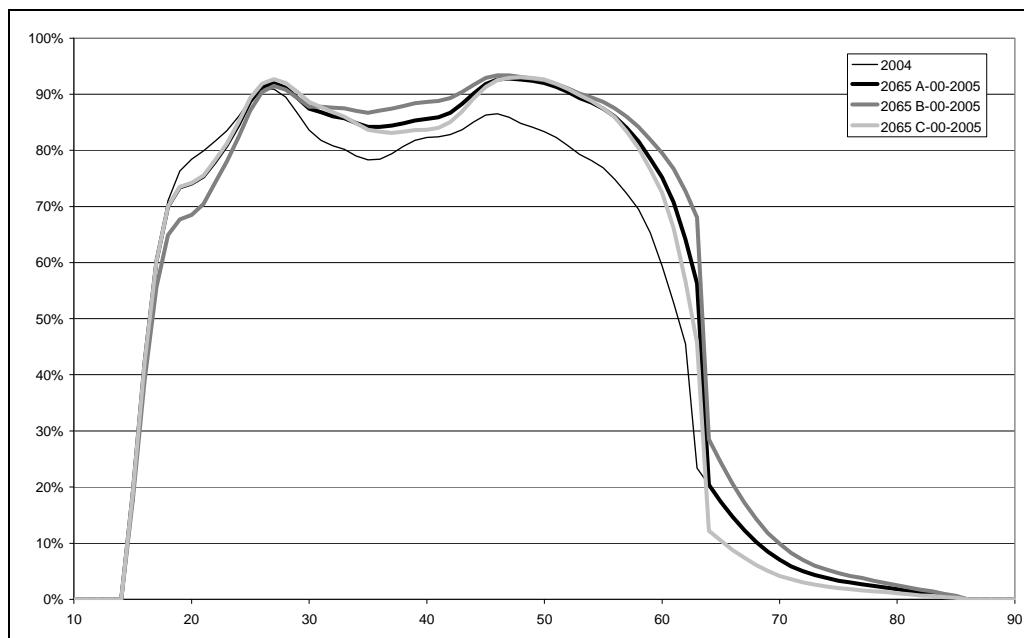
Dans ce qui suit, nous allons décrire la méthode utilisée et les hypothèses retenues pour les projections de la population active établies à partir des scénarios démographiques. En raison de la relative complexité de cette méthode, cette dernière ne sera pas expliquée d'une manière détaillée. Seule la démarche effectuée pour faire ces calculs sera donnée.

Pour le calcul de base des projections de la population active, on utilise les résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Sur la base de ces données, il est tout d'abord testé dans quelle mesure le taux d'activité à un âge donné peut être expliqué par la caractéristique de la population à cet âge, comme par exemple la part des personnes en formation (selon le type de formation), la répartition de la population selon le plus haut niveau de formation achevé, le nombre d'enfants par femme, la part des personnes en retraite anticipée, la part des personnes invalides. À partir de ces analyses statistiques, en considérant d'une part les taux d'activité actuels, d'autre part l'évolution prévues de certains indicateurs démographiques et en faisant certaines hypothèses sur l'évolution future de ces caractéristiques, les taux d'activité futurs sont calculés.

Les hypothèses principales du scénario « moyen » sont une augmentation de la part des personnes accomplissant une formation de degré tertiaire (université, haute école spécialisée,...) jusqu'en 2020 suivie par une stabilisation, l'élévation du niveau de formation dans l'ensemble de la population et un taux de retraite anticipée se stabilisant aux valeurs actuelles. Les autres scénarios ne se distinguent de celui-ci en ce qui concerne ces hypothèses que par la poursuite de la croissance de la proportion de personnes achevant une formation élevée à partir de 2020. Dans le scénario « moyen », on suppose que certaines mesures sont prises permettant aux femmes d'avoir des enfants et de continuer d'exercer une activité

professionnelle favorisant une légère hausse des taux d'activité pour celles-ci. Dans le scénario « haut », on suppose une politique familiale coordonnée et efficace permettant aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle, d'où une incidence limitée de l'augmentation du nombre d'enfants sur les taux d'activité des femmes. Dans le scénario « bas », il est supposé un statu quo en matière de politique familiale et une augmentation de la volonté d'exercer une activité professionnelle de la part des jeunes femmes ayant pour conséquence une hausse un peu plus importante des taux d'activité des femmes de 25 à 30 ans en parallèle avec la baisse de la fécondité (voir figure 4).

FIGURE 4 : TAUX D'ACTIVITÉ PAR ÂGE DES FEMMES DE NATIONALITÉ SUISSE EN 2004 ET EN 2065 SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE



## 2.2 Une population active plus âgée et probablement moins nombreuse

Selon le scénario « moyen », la population active, qui s'élève à 4,2 millions de personnes en 2005, augmentera jusqu'en 2018, à près de 4,5 millions, et ensuite diminuera. En 2065, elle se montera à un peu moins de 4 millions d'actifs. Entre 2005 et 2020, la variation sera de 6,2%, de 2020 à 2035, elle sera de -4,0%, de 2035 à 2050, de -3,3% et de 2050 à 2065, de -4,3%. La diminution entre 2020 et 2035 sera due principalement au passage à la retraite des enfants de la deuxième vague du baby-boom, numériquement nombreux. Les éventuelles diminutions ultérieures seront, quant à elles, dues en grande partie à la baisse du nombre de nouveaux actifs entrant sur le marché du travail.

Comme le montrent les scénarios « haut » B-00-2005 et « vieillissement atténué » E-00-2005, une migration plus importante additionnée d'une fécondité en hausse pourrait permettre de conserver le nombre d'actif atteint aux alentours de 2020 au-delà de cette date, même de l'augmenter légèrement (voir figure 5). Par contre, si le solde migratoire devenait rapidement nul et si la fécondité baissait encore à moins de 1,2 enfant par femme comme dans le scénario « bas » C-00-2005 ou le scénario « vieillissement accentué » D-00-2005, la population active chuterait considérablement dès 2020.

Il faut noter que la population active vieillira au cours des 15 prochaines années. En effet, la part des actifs de plus de 50 ans passera de 27% en 2005 à plus de 31% en 2020 dans tous les scénarios (voir figure 6). Ce vieillissement est également dû aux personnes nées lors de la seconde partie du baby-boom qui dépasseront peu à peu le demi-siècle au cours de cette période. La libre circulation avec l'Union européenne pourrait même accentuer ce phénomène en permettant à plus de travailleurs européens de s'établir durablement en Suisse et d'y prendre leur retraite. Comme les âges de la majorité de ces derniers sont situés entre 30 et 50 ans, ils devraient venir alourdir les générations déjà nombreuses qui vont atteindre 50 ans au cours de ces deux prochaines décennies. Des migrations plus importantes non accompagnée d'une augmentation de la fécondité ne semblent ainsi pas constituer une solution très efficace pour ralentir le vieillissement de la population active.

Le rapport entre le nombre de retraité et le nombre de personnes actives de 20 à 64 ans augmentera très rapidement au cours de ces prochaines années. Il passera d'un peu plus de 30 personnes en âge d'être à la retraite pour 100 personnes actives de 20 à 64 ans actuellement à plus de 60 retraités pour 100 actifs en 2065. Il dépassera avec certitude la valeur de 40 vers 2020, atteindra probablement le niveau de 50 en 2030 et se stabilisera vraisemblablement à un peu plus de 60 dès 2060. Les différents scénarios nous indiquent que ce rapport se situera certainement entre 50 et un peu plus de 75 en 2065 (voir figure 7).

FIGURE 5 : VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE EN %, ENTRE 2005 ET 2020, ENTRE 2020 ET 2035, ENTRE 2035 ET 2050, ENTRE 2050 ET 2065, SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE ET LES 2 SCÉNARIOS ALTERNATIFS

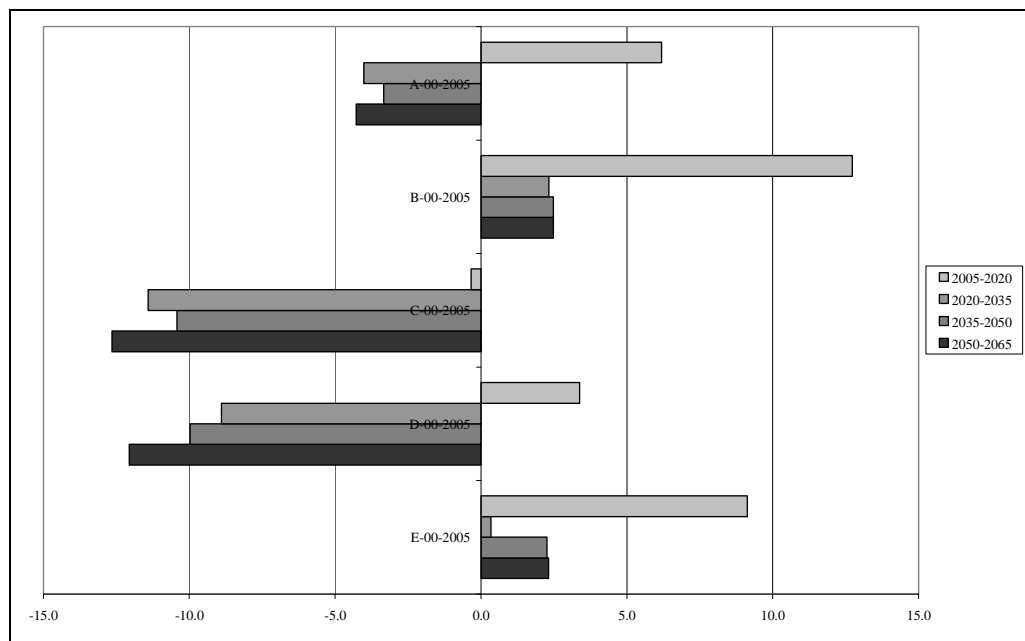




FIGURE 6 : POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE DE PLUS DE 50 ANS DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE EN 2005, EN 2020, EN 2035, EN 2050 ET EN 2065, SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE ET LES 2 SCÉNARIOS ALTERNATIFS

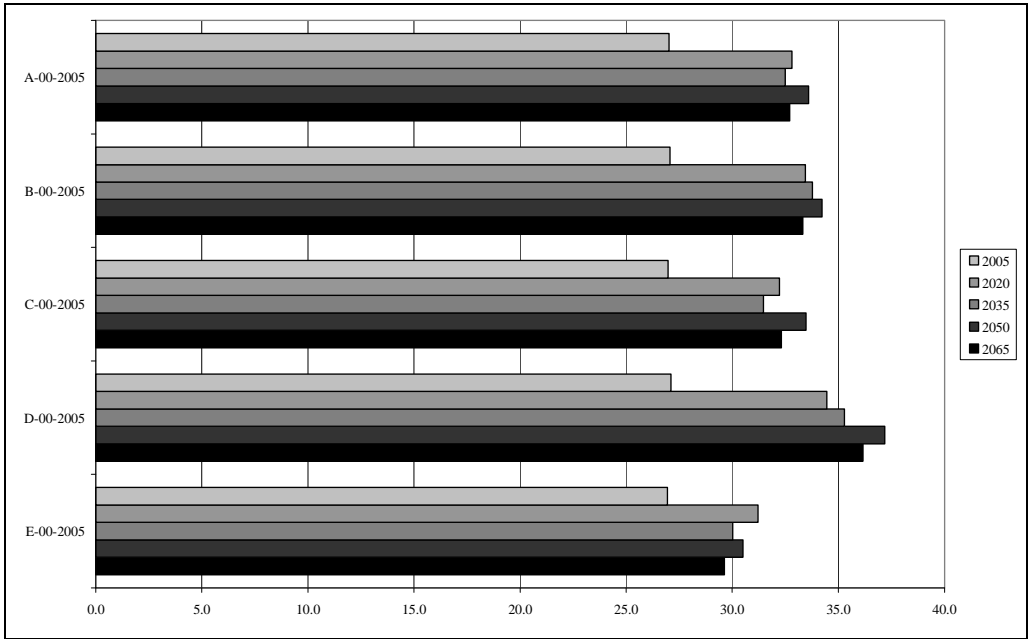
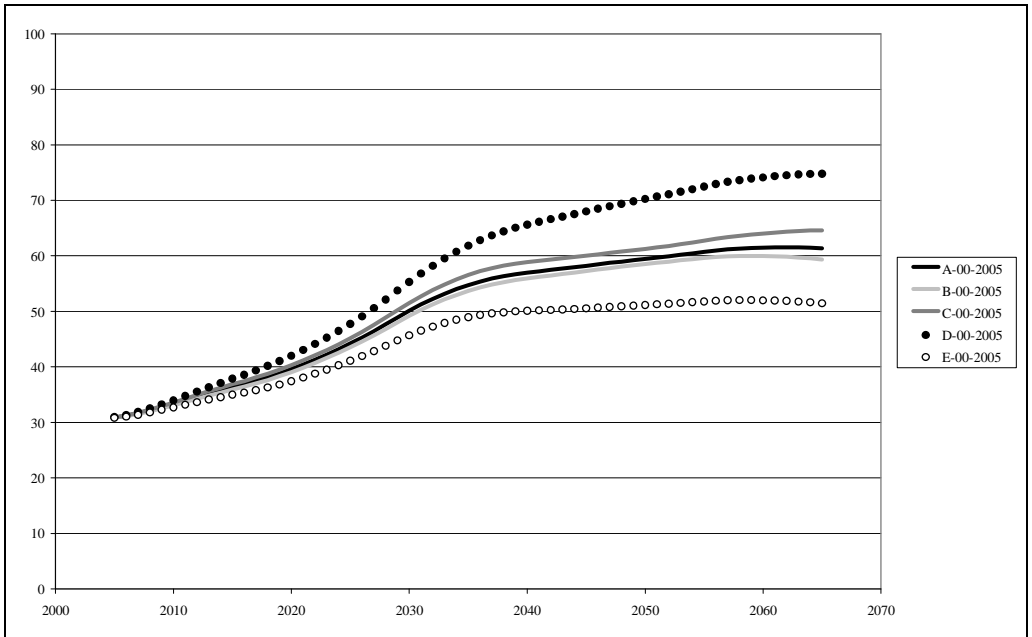


FIGURE 7 : ÉVOLUTION DU RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS OU PLUS ET LE NOMBRE D'ACTIFS DE 20-64 ANS ENTRE 2005 ET 2065 (EN %), SELON LES 3 SCÉNARIOS DE BASE ET LES 2 SCÉNARIOS ALTERNATIFS



### 3. L'influence des migrations et de la fécondité sur la population active future

#### 3.1 Les hypothèses des variantes

Des variantes du scénario « moyen » ont été établies en modifiant à chaque fois les hypothèses d'une seule composante de l'évolution démographique : fécondité, mortalité et migrations. Les hypothèses modifiées pour chaque variante sont données dans le tableau 2.

Le but de ces variantes est d'étudier l'influence de chaque composante de l'évolution démographique sur la population active et sur les différents indicateurs décrivant l'état de cette dernière. Les principales constatations sont d'abord que les migrations ont une influence importante sur la grandeur de la population active, mais qu'elles n'ont que peu de poids en ce qui concerne son vieillissement. On suppose ici bien entendu un flux migratoire relativement régulier. Dans le cas de flux plus chaotiques, comme par exemple des valeurs modestes sur une longue période suivies d'un afflux important, l'influence pourrait être très différente. La fécondité influence vraiment l'effectif de la population active qu'à moyen terme, mais il suffit qu'elle s'élève très rapidement au niveau de remplacement pour que le nombre d'enfants augmente à vive allure dès que ce niveau est atteint, ce qui entraîne après quelques décennies une hausse très rapide de la population en âge de travailler. Dans ce cas un solde migratoire se réduisant peu à peu pourrait éventuellement éviter une explosion de l'effectif de la population active. La mortalité est bien entendu un facteur que l'on ne désire contrôler que dans le seul sens de sa réduction, mais on peut cependant constater que c'est dans le cas où l'espérance de vie ne progresse plus dès aujourd'hui que le rapport de dépendance des personnes âgées est le plus bas par rapport à toute les variantes et scénarios, à l'exception toutefois sur le long terme de la variante « remplacement des générations ». Il faut noter que la mortalité n'a pas une influence importante sur la grandeur de la population en âge de travailler. Par contre, son niveau est prépondérant pour l'évolution de la population âgée.

TABLEAU 2 : HYPOTHÈSES DES VARIANTES

Variante	Hypothèses modifiées
A-01-2005 « fécondité plus forte »	Fécondité : hypothèse haute
A-02-2005 « fécondité plus faible »	Fécondité : hypothèse basse
A-03-2005 « remplacement des générations »	Fécondité : 2,1 enfants par femmes dès 2020 pour toutes les nationalités
A-04-2005 « plus haute espérance de vie à la naissance »	Mortalité : hypothèse haute
A-05-2005 « plus basse espérance de vie à la naissance »	Mortalité : hypothèse basse
A-06-2005 « plus aucun progrès de l'espérance de vie à la naissance »	Mortalité : quotients de mortalité stabilisés aux valeurs observées en 2004
A-07-2005 « solde migratoire élevé »	Migrations : hypothèse haute
A-08-2005 « solde migratoire nul »	Migrations : hypothèse basse
A-09-2005 « mondialisation des migrations »	Migrations : solde migratoire nul pour les ressortissants de l'EEE dès 2020 et solde migratoire de 30'000 pour les ressortissants de pays hors EEE dès 2020, hypothèse « moyenne » pour les Suisses

### 3.2 Les rôles respectifs de la fécondité et des migrations

Dans ce paragraphe, nous allons déterminer plus spécifiquement quelle est l'influence respective des migrations et de la fécondité sur l'évolution future de la population active. Nous allons ainsi nous concentrer sur les variantes de fécondité A-01, A-02 et A-03, ainsi que sur les variantes de migrations A-07 et A-08 (N.B. : la variante A-09 n'apporte pas d'éclairage supplémentaire, seule la répartition entre ressortissant de l'EEE et d'un pays hors EEE est modifiée). Sur la figure 8, on constate que pour presque toutes ces variantes, la population active diminue depuis 2025 ou même avant. On observe clairement que les migrations ont une influence importante sur le niveau de l'effectif des actifs déjà à court terme, alors que la fécondité n'a d'influence sur ce dernier qu'à partir d'une trentaine d'année. Dans le cas d'un solde migratoire nul, comme dans la variante A-08, la population active baisserait très tôt et très rapidement, alors qu'un solde migratoire de l'ordre de 30 000 personnes par années, comme dans la variante A-07, pourrait limiter passablement la diminution de cette population. Si la fécondité se stabilisait aux valeurs actuelles et si la mortalité baissait selon les tendances, il faudrait donc dès 2020 des migrations nettes moyennes de plus de 30 000 personnes par années pour stabiliser le nombre d'actif en Suisse. Cela n'aurait toutefois que peu d'impact sur le vieillissement de la population. En 2065, le rapport entre les personnes de 65 ou plus et les personnes actives de 20 à 64 ans dépasserait, selon les variantes A-07 et A-08, 59 personnes de plus de 64 ans pour 100 personnes active entre 20 et 64 ans, tandis que selon les variantes A-01 et A-03, ce rapport serait plus bas que 57 retraités pour 100 actifs (voir figure 9). Si la fécondité augmentait à nouveau dès aujourd'hui jusqu'en 2020 et atteignait à cette date le niveau de remplacement des générations, c'est-à-dire, 2,1 enfants par femmes, non seulement la population active augmenterait dès 2025 et serait 20% plus élevée que l'actuelle en 2065, mais le rapport des retraités sur les actifs serait plus bas que 50 en 2065 et sa tendance serait à la baisse. Si par contre la fécondité restait stable et le solde migratoire se maintenait à 30 000 personnes par années, comme dans le scénario A-07, ce rapport continuerait d'augmenter à partir de 2035 et se stabiliserait à 60 vers 2065. On constate en effet une convergence des rapports des variantes A-07 et A-08 vers celui du scénario A-00. La variante A-07 semble ainsi montrer que les migrations non seulement ne peuvent avoir qu'une influence très limitée sur ce rapport, mais qu'en définitive elles auraient plutôt tendance à stabiliser sur une plus longue période le niveau de cet indicateur à une valeur élevée. Les variantes A-01 et A-03 indiquent par contre qu'une hausse de la fécondité pourrait entraîner une baisse plus rapide de ce rapport. En conclusion, une politique encourageant les migrations nombreuses permettrait de vraisemblablement conserver des effectifs d'actif à un niveau comparable à celui observé aujourd'hui, mais aurait pour conséquence un rapport des retraités sur les actifs se stabilisant plus longtemps à un niveau difficile à supporter par la population active ou les retraités, alors qu'une politique encourageant efficacement une hausse de la fécondité n'aurait pas d'effet immédiat sur le nombre d'actif, mais ferait sûrement baisser plus rapidement ce rapport à des niveaux permettant avec moins de difficultés d'assurer des retraites viables pour les personnes âgées.

FIGURE 8 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE, INDICE BASE 100 EN 2005, SELON LE SCÉNARIO « MOYEN » ET LES VARIANTES DE FÉCONDITÉ ET DE MIGRATIONS

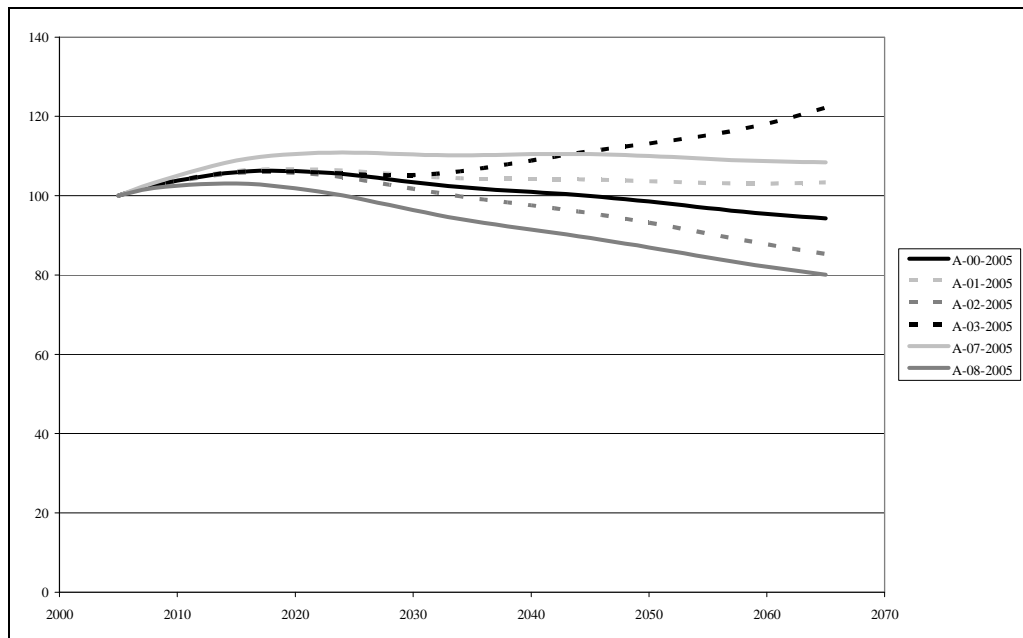
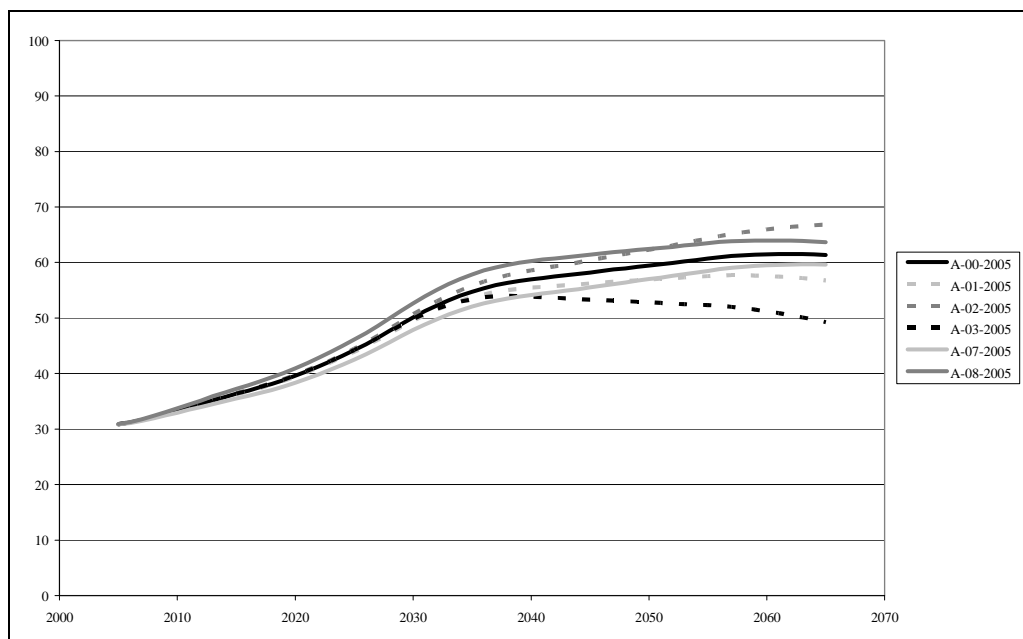


FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS OU PLUS ET LES ACTIFS DE 20-64 ANS ENTRE 2005 ET 2065 (EN %), SELON LE SCÉNARIO « MOYEN » ET LES VARIANTES DE FÉCONDITÉ ET DE MIGRATIONS



#### 4. Conclusion

L'évolution démographique aura des effets importants sur le marché du travail de la Suisse. Actuellement, les générations qui sont en âge de prendre un premier emploi sont plus nombreuses que celles qui prennent leur retraite. De ce fait, le nombre de personnes actives s'accroîtra encore légèrement ces prochaines années. Selon le scénario « moyen » (A-00-2005), à partir de 2018, l'effectif de la population active commencera à décroître en raison du ralentissement de la croissance démographique et du vieillissement de la population et cela malgré une augmentation probable des taux d'activité des femmes de plus de 25 ans. La diminution se poursuivra tout au long de la période de projection. Cette évolution de la population active est une tendance lourde pour la période 2020-2065 comme le montrent les différentes variantes du scénario « moyen ». En effet, les hypothèses de fécondité et de migrations les plus vraisemblables ne modifient guère cette évolution. Ainsi, un solde migratoire moyen de 30 000 personnes par année, relativement élevé sur une longue période pour la Suisse (1,8 millions sur 60 ans, soit un quart de la population actuelle de la Suisse), retarderait tout au plus le début de la diminution et en atténuerait légèrement l'ampleur mais ne la stopperait pas. Il faut toutefois noter qu'une combinaison entre une augmentation régulière de la fécondité et un solde migratoire élevé permettrait un léger accroissement de la population active, comme le montre le scénario « haut » (B-00-2005). De même, une rapide (et peu crédible) augmentation de la fécondité au niveau de remplacement des générations dès 2020 (variante A-03-2005) entraînerait une forte croissance de la population active dès 2025. C'est pour cette variante que l'on trouverait même l'effectif d'actifs le plus élevé en 2065.